Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-829** **30/09/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) :

1 poste de directeur(rice) des ressources humaines adjoint – chef(fe) de service de gestion du personnel (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Conservatoire du littoral :

1 poste de délégué(e) de rivages pour la délégation Centre-Atlantique (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à ROCHEFORT (17).

France Vétérinaire International (FVI) :

1 poste d'expert long-terme international (24 mois) – responsable de projet de coopération internationale (CRJ) (F/H) en Serbie (catégorie A) à BELGRADE.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

1 poste de directeur(rice) de la recherche et de l'expertise (catégorie A+) à AUFFARGIS (78).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Date : 22/09/2015

Poste à pourvoir	**Directeur des ressources humaines adjoint** **Chef de service de gestion du personnel (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des ressources humaines
Service de gestion du personnel

La Direction des ressources humaines définit et met en œuvre une politique RH au service de la stratégie de l'ANSES. La mise en adéquation des ressources humaines aux besoins en compétences de l'Etablissement constitue un enjeu majeur. Pour ce faire, la gestion des emplois et de la masse salariale, la formation, le recrutement constituent des leviers incontournables. Cette politique RH s'exprime dans le respect d'un dialogue social sans cesse renouvelé, d'une gestion de carrière cohérente et équitable pour tous les agents et enfin, de conditions de travail adaptées.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions / contextes

Directeur adjoint des ressources humaines

En tant que Directeur adjoint, il assure l'intérim de la Directrice des ressources humaines sur tous les sujets et dossiers relevant de la compétence de cette Direction.

Chef de service en gestion du personnel

Dans un contexte contraint par l'optimisation des ressources et sous l'autorité du Directeur des ressources humaines, le Chef de Service de gestion du personnel a pour mission d'être le garant de la règlementation en vigueur dans la gestion des agents contractuels de Droit public et fonctionnaires (17 statuts).
Il anime une équipe de 8 personnes en fixant des objectifs clairs et mesurables en fonction des moyens mis à disposition. Il a pour mission de favoriser l'acquisition, le partage et le transfert du savoir-faire (planning, méthodes de travail, bonnes pratiques).

La vocation du service de gestion du personnel est de prendre en charge l'ensemble de la gestion administrative des agents et de suivre la gestion du temps.

Le chef du service de gestion du personnel apporte conseil et expertise aux managers, aux correspondants RH (relais sur 11 laboratoires).

Activités

- Piloter le processus de la paie (saisie des éléments variables…) et assurer la coordination avec la Direction financière
- Réaliser une veille réglementaire et assurer la conformité des actes de gestion
- Organiser les procédures relatives au déroulement de carrière administrative des agents (campagnes d'avancement, de promotion…) en établissant un calendrier prévisionnel
- Traiter le contentieux social et les dossiers complexes

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :
Titulaire d'un diplôme supérieur en gestion des ressources humaines souhaité (BAC+3 à BAC+5)

Expérience et compétences :

- Vous avez idéalement évolué dans un environnement multi-sites au sein de structures parapubliques en exerçant une fonction d'encadrement
- Une expérience des règles publiques applicables aux fonctionnaires et aux contractuels de la fonction publique serait un plus.
- Vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre fiabilité, votre sens de l'organisation et pour votre goût du travail en équipe.
- Vos capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse sont autant d'atouts pour réussir à ce poste

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 12 octobre 2015

Renseignements sur le poste : Isabelle TILLY BECKER, DRH, isabelle.tilly-becker@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-078 à : recrutement@anses.fr

Conservatoire du littoral

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres recrute son délégué de rivages pour la délégation Centre-Atlantique (H/F)

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 160 000 ha situés sur le littoral, dont 90 000 ha en pleine propriété. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral. Ces délégations, qui constituent les services déconcentrés de l'établissement, sont chargées conformément aux orientations nationales de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

La délégation Centre-Atlantique est basée à Rochefort (17) est composée de 10 agents et intervient sur les départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et de Loire-Atlantique.

Description du poste à pourvoir

Le délégué de rivages représente l'établissement au niveau territorial tant sur le plan institutionnel que dans son domaine fonctionnel :

En matière d'intervention foncière, il met en œuvre la stratégie foncière du Conservatoire avec les administrations et collectivités et prépare les décisions soumises pour avis aux deux Conseils de Rivages du territoire de la délégation et pour validation au Conseil d'Administration de l'établissement.

Il a la responsabilité directe des négociations foncières et des procédures d'acquisition, ainsi que du suivi des contentieux en relation avec le département de l'action foncière et la direction.

En matière de restauration et d'aménagement, en liaison avec les services nationaux du Conservatoire (département de la gestion patrimoniale et secrétariat général), il a en charge la programmation des travaux de réhabilitation, de remise en état, d'aménagement et d'accueil du public sur les sites, en application des plans de gestion concertés avec les gestionnaires.

En matière d'ingénierie de gestion, en relation avec les gestionnaires et les usagers et en liaison avec les services nationaux du Conservatoire, il assure le contrôle et le suivi de la gestion et participe à son évaluation (bilans écologiques et patrimoniaux, suivi des indicateurs du contrat d'objectifs et de performance…). Il participe aux démarches régionales et locales pour la connaissance et la gestion intégrée du littoral (observatoire du littoral, gestion intégrée de la zone côtière…). Il organise et anime les différentes instances de concertation locale

(comités locaux et départementaux de gestion des sites, comités de pilotage et de suivi des études et plans de gestion, etc.).

Le délégué de rivages dirige la délégation composée d'un délégué adjoint et de huit agents (chargés de mission et assistants administratifs). Par ailleurs il met en place des actions locales de communication, assure les relations avec les médias, anime et développe les partenariats locaux, négocie les concours financiers complémentaires en matière d'acquisition, de travaux ou de fonctionnement. Il est amené à participer à des groupes de travail nationaux et à assurer des fonctions de chef de projet.

Enfin, il représente l'établissement au niveau territorial auprès des collectivités territoriales, établissements publics et administrations.

Description des compétences

- Connaissances en matière de politiques publiques d'environnement, d'aménagement du territoire et de politique foncière
- Capacités managériales et qualités relationnelles
- Capacités d'organisation et de prospective
- Aisance pour la prise de parole en public et l'animation de réunions
- Aptitude au travail en équipe et en réseau
- Aptitudes à la négociation et à la conduite de projet
- Expérience en droit public, gestion administrative et financière
- Expérience comportant une responsabilité managériale

Le poste nécessite de nombreux déplacements et une importante disponibilité horaire.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le délégué de rivages est placé sous l'autorité de la directrice du Conservatoire du littoral.
Il est en relation fonctionnelle avec l'équipe de direction et les services nationaux du Conservatoire. Il participe aux réunions de coordination.

Caractéristiques des postes

Poste de catégorie A ou A+, fonctionnaire en détachement ou agent contractuel en CDI.
Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir **à compter du 1er janvier 2016.** Il est localisé à la délégation Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral située à ROCHEFORT (17, Charente-Maritime).

Renseignements et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV+ lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires, sont à adresser **au plus tard le 31 octobre 2015** :

Soit par courrier à :
Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 72 50

Soit en ligne :
www.conservatoire-du-littoral.fr - Rubrique offres d'emploi

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

France Vétérinaire International
Assistance Technique France

Catégorie A
Expert long-terme International (24 mois)
Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) en SERBIE
Début de mission estimée : mai 2016
Localisation : Belgrade

Classement parcours professionnel catégorie A : 3	**Cotation part fonction PFR :**
Missions de la structure	Un appel d'offres de l'Union européenne à paraître pour un projet de jumelage de 24 mois avec la Serbie, intitulé « Surveillance des zoonoses et de l'antibio-résistance ». La France envisage de répondre à cet appel d'offres. Elle doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).
Objectifs du poste	L'objectif de ce jumelage est de renforcer l'expertise de la direction vétérinaire serbe en matière de surveillance des zoonoses (mise en place d'un système de collecte, d'analyse et de diffusion des données relatives aux zoonoses et formation des vétérinaires serbes au traitement des maladies transmissibles par les aliments) et l'antibio-résistance (mise en place d'un système de surveillance épidémiologique et microbiologique concernant en particulier la résistance microbienne).
Descriptif des activités	Le Conseiller Résident de Jumelage « CRJ » est recruté à plein temps pour assister la direction vétérinaire dans la gestion et l'exécution du projet. Sa mission consiste notamment en : - La coordination des différentes interventions des experts ; - La mise en place des comités, commissions et groupes de travail ; - L'organisation des ateliers de travail et de formation, et des visites d'étude ; - La coordination du pilotage du projet et de l'élaboration des rapports de suivi ; - Le suivi des activités d'expertise et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques ; - La préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. Le CRJ sera chargé de donner des conseils techniques et d'assister la direction vétérinaire dans l'exécution du projet de jumelage. Il (elle) travaillera en étroite relation avec le Chef de Projet et avec son homologue serbe afin de mettre en œuvre le projet de jumelage de façon conforme aux spécifications définies dans le Contrat de Jumelage. Il (elle) participera activement à l'élaboration de ce contrat ainsi qu'à l'établissement du planning de travail du projet après la sélection, le cas échéant, de la France pour ce jumelage.
Champ relationnel du poste	Le CRJ jouera le rôle de conseiller pour la direction vétérinaire serbe. Il (elle) doit de ce fait travailler au quotidien avec son personnel. Il (elle) doit assurer la coordination avec les différentes structures impliquées du côté serbe et du côté européen ainsi qu'avec l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association.
Formation et compétences requises	- Diplôme d'études supérieures de vétérinaire ou avoir un grade équivalent au niveau universitaire ; - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique ou dans une agence dans le domaine de la veille zoosanitaire dont 5 ans dans une fonction de responsabilité et/ou d'encadrement ; - Expérience en gestion et coordination de projets d'appui technique, management d'équipes de cadres ou d'experts et de l'animation de groupes de travail ; - Bonne connaissance du domaine traité par le projet de jumelage, en particulier les techniques de prévention et de gestion des maladies animales ; - Bonnes capacités relationnelles et de communication ; - Bonne maîtrise des outils informatiques et de communication. Atouts supplémentaires: - Avoir été en charge et/ou ayant participé dans son institution au développement de programmes de lutte et de surveillance des maladies animales ; - Bonne connaissance comparative des systèmes et des institutions de surveillance des maladies animales d'autres états membres ; - Bonne connaissances des exigences et procédures internationales (OMC, OIE, UE) liées à la surveillance des maladies animales ; - Connaissance des instruments et des procédures européennes de financement de la coopération ; - Connaissance de la région.
Modalités de candidature	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un **CV en français et anglais** (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard **le 30 octobre 2015**, délai de rigueur, au GIP FVI (copie au chef du bureau des négociations européennes et multilatérales à la Direction générale de l'alimentation (DGAl) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.)
Contacts	Olivier FAUGERE, Didier ROUILLÉ, GIP FVI – Tél. : 01.49.55.43.49 - candidature@fvi-atf.org

ONCFS **23/09/2015**
Avis n° 15-327

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

A pourvoir à compter du 1er février 2016 par voie de détachement ou de mise à disposition, voire en contrat à durée déterminée

Catégorie et grade :	Filière technique Personnel de conception et d'encadrement (catégorie A+)
Fonction :	Directeur de la Recherche et de l'expertise (F/H)
Affectation :	Direction générale – Direction de la recherche et de l'expertise
Résidence administrative :	Auffargis (78) – Non logé

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : http://www.oncfs.gouv.fr

L'Office est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

La Direction de la recherche et de l'expertise (DRE) est l'une des deux directions opérationnelles de l'ONCFS.

Elle réalise les études, les recherches et les expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Elle coordonne les suivis patrimoniaux et assure le suivi sanitaire de la faune sauvage. Elle met en place des outils de suivi de gestions des espèces de la faune sauvage et de ses habitats en s'appuyant notamment sur un réseau d'espaces protégés gérés et cogérés par l'ONCFS et sur des réseaux de territoires agricoles et forestiers intégrant des méthodes de gestion favorables à la faune sauvage et ses habitats, mis en place par les organisations professionnelles concernées. Elle vulgarise et valorise les résultats obtenus. Elle répond aux demandes d'expertises des tutelles et de gestionnaires.

Elle coordonne toutes les initiatives et démarches techniques opérationnelles de la gestion des espèces et des habitats, conduites sur le terrain par les délégations Interrégionales et leurs services départementaux. A ce titre, elle contribue à orienter et coordonner l'activité des cellules techniques des délégations interrégionales, ainsi que toutes les personnes ressources dans les services départementaux, impliquées même partiellement, dans les missions techniques. Elle coordonne le réseau des territoires gérés et cogérés par l'ONCFS, en relation avec d'autres partenaires (Office national des forêts, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...). Elle participe avec les délégations interrégionales à l'animation d'un réseau partenarial de territoires agricoles adoptant des méthodes de gestion favorables à l'environnement.

Elle assure le secrétariat de la Commission nationale des dégâts de gibier.

La DRE, appuyée par une cellule administrative, est organisée principalement autour de six Unités thématiques chargées de mettre en œuvre un programme pluriannuel de recherche examiné par la commission technique du Conseil d'administration, validé par le Conseil scientifique et arrêté par le Directeur général. Ces programmes s'appuient notamment sur une douzaine de réseaux d'observateurs qui mettent à contribution à la fois les services départementaux de l'ONCFS et les services techniques des Fédérations départementales des chasseurs. Des missions placées auprès du Directeur ou d'un Chef d'Unité assurent la coordination de missions thématiques ou animent des réseaux partenariaux de territoires protégés, agricoles ou forestiers en lien avec les délégations interrégionales.

Une cellule d'appui méthodologique placée auprès du Directeur de la Recherche et de l'Expertise apporte aux Unités de la DRE et le cas échéant aux cellules techniques des Délégations inter régionales son appui à la conception de la collecte, à la bancarisation, à l'analyse et à la modélisation des données (statistique, traitement avec les systèmes

d'information géographique, etc.) et contribue à la valorisation des données (publications scientifiques, valorisation dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages, mise en ligne sur le site Internet de ONCFS).

Le Centre de documentation de l'ONCFS est rattaché à la Direction de la Recherche et de l'Expertise.

La DRE comprend environ 110 agents permanents (ingénieurs/chercheurs, ingénieurs des travaux, techniciens de l'environnement, secrétaires et agents administratifs, ouvriers).

Description de l'emploi

Dirige et coordonne la Direction de la recherche et de l'expertise dont il est chargé de définir et de piloter la politique et les orientations, en déléguant la gestion aux cadres placés sous son autorité, en particulier aux chefs d'Unités. Représente le Directeur général dans son champ de compétences.

Activités principales

➢ **Management et pilotage stratégique**

- Participer à la définition de la stratégie générale de l'établissement.
- Responsabilité de la (ou des) politique(s) de sa Direction :
 - Procéder à la définition et à l'évaluation de la politique et de son organisation en fonction des objectifs stratégiques de l'établissement,
 - Décliner cette politique en orientations, objectifs stratégiques et opérationnels et indicateurs,
 - Préparer et diffuser des instructions aux services,
 - Préparer ou superviser et soutenir les dossiers relevant de sa compétence spécifique.
- Encadrer et piloter en direct les cadres de direction et les responsables des services placés sous son autorité et organiser un travail en réseau avec les acteurs, internes et externes à l'établissement.
 - Assurer la gestion de proximité et le dialogue social auprès des personnels de la Direction,
 - Concevoir des organisations, des règles et des procédures,
 - Préparer des directives internes en s'assurant de leur exécution, en contrôlant et en évaluant leur réalisation.
- Evaluer et mettre en œuvre les moyens et ressources budgétaires disponibles et, le cas échéant, les financements complémentaires à ceux de l'établissement pour atteindre les objectifs fixés. Veiller à rationaliser ces moyens et à mettre en œuvre une gestion optimisée (informatisation, mutualisation…)
- Coordonner et soutenir l'activité des Délégations interrégionales pour les missions relevant du champ de sa Direction.
- Coordonner son activité avec les missions animées par les autres Directeurs.
- Organiser et animer les réunions et les instances de la Direction. Assurer à ce titre le secrétariat du Conseil scientifique de l'ONCFS et le secrétariat de la Commission technique du Conseil d'Administration de l'Etablissement.

➢ **Expertise, représentation, communication**

- Assurer un rôle d'expertise et de conseil auprès de l'Administration et des autres partenaires de l'établissement, dans son domaine de compétence : dans ce cadre, assister et conseiller le Directeur général, les différents services de l'établissement et les partenaires institutionnels, les tutelles notamment.
- Animer une politique de concertation et de partenariat avec les services de l'Etat, les autres établissements publics, les collectivités territoriales et le monde associatif ; travail en réseau avec ces partenaires.
- Tant dans son domaine fonctionnel que sur le plan institutionnel, représenter l'établissement au niveau national et international.
- Le cas échéant, assurer l'Intérim du Directeur général.
- Elaborer les rapports de la Direction et impulser des actions de communication sur l'activité de la Direction (incluant la contribution à l'élaboration du rapport annuel de performance relatif à la politique mise en œuvre, signalant, le cas échéant, les difficultés rencontrées et proposant les mesures correctrices appropriées).
- Participer à l'acquisition, à la diffusion et à la valorisation des connaissances (coordination de réseaux, animation d'observatoires, actions de formation). Dans ce cadre, s'assurer de la mise en œuvre d'une veille juridique et technique, continue et cohérente au sein de sa Direction.

Profil attendu

Savoir-faire	Connaissances
Encadrer et mobiliser une équipe de cadres à compétences générales, spécialisées ou pluridisciplinaires. Déléguer et mettre en place des dispositifs de régulation et de contrôle.	Management public et gestion des ressources humaines.
Fixer des objectifs et conduire le changement dans le cadre notamment du dialogue social. Intégrer les dimensions européennes et internationales dans la détermination des objectifs et de leur mise en œuvre. Evaluer des programmes scientifiques.	Connaissance des acteurs de la recherche dans le champ de la biodiversité, au plan national, voire international Droit public et fonctionnement des institutions au plan national et européen. Politiques publiques, contexte et parfaite maîtrise du maillage institutionnel. Cadre légal et déontologique encadrant l'activité de recherche.
Porter les politiques de l'établissement et communiquer pour expliquer le sens de l'action.	Connaissances techniques de haut niveau, dans les domaines de la biologie des populations animales et de la biologie de la conservation. Connaissance des Directives européennes sur les oiseaux et sur les habitats, la faune et la flore.
Travailler en réseau et négocier avec des partenaires variés.	Techniques et procédures budgétaires et comptables au sein d'un établissement public administratif. Techniques de contractualisation et dispositifs de financement et de partenariat extérieurs
	Maîtrise de l'anglais (oral et écrit)
	Connaissances des médias et des techniques de communication

Diplôme et qualification: être titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'une grande école. Une expérience antérieure dans les domaines concernés par le présent poste, notamment avoir exercé des fonctions d'encadrement de services de recherche appliquée, est indispensable. L'obtention d'un doctorat en rapport avec le champ d'expertise du poste publié sera appréciée.

Conditions particulières d'exercice

Rapport fonctionnel fort avec le Directeur général ; dispose également d'une délégation de signature délivrée par le Directeur général.
Peut encadrer une équipe dispersée sur plusieurs régions administratives.
Participe à de nombreuses réunions et réalise de nombreux déplacements (en France et à l'étranger).

Personnes à contacter- Modalités pour déposer une candidature

Pour obtenir des renseignements sur le poste :

Monsieur Pierre MIGOT, Directeur des études et de la recherche, 01 30 46 60 24 – pierre.migot@oncfs.gouv.fr
Ou Madame Jocelyne KOE, Directrice des ressources humaines, 01.44.15.17.24 jocelyne.koe@oncfs.gouv.fr
Ou Monsieur Jean-Pierre POLY, Directeur général, 01.44.15.17.16 jean-pierre.poly@oncfs.gouv.fr

Pour déposer une candidature : Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature avant le 30 octobre 2015,** terme de rigueur, par lettre de motivation et curriculum vitae détaillé, et, pour les candidatures par détachement ou mise à disposition, les trois dernières fiches d'évaluation.
Ces documents sont à envoyer par courriel à l'adresse : marie-france.kerveadou@oncfs.gouv.fr
Sous le timbre suivant :

Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des Ressources Humaines-85 bis, avenue de Wagram- 75017 PARIS